

Le 15 mars 2021, à 9h30 CET

VILMORIN & CIE ANNONCE SON INTENTION D'ÉMETTRE UN NOUVEL EMPRUNT OBLIGATAIRE

.....

Ce matin, Vilmorin & Cie annonce son intention d'émettre un emprunt obligataire d'un montant attendu de 300 millions d'euros à maturité 7 ans (les "**Obligations 2028**").

Sous réserve de la fixation des conditions financières des Obligations 2028 qui pourrait intervenir à l'issue de l'offre débutant ce jour et sous réserve des conditions de marché, Vilmorin & Cie utilisera une partie du produit de l'émission des Obligations 2028 pour financer l'exercice de l'option de remboursement anticipé de son emprunt obligataire d'un montant de 450 millions d'euros arrivant à échéance le 26 mai 2021. Cette émission inaugurale a été émise en deux tranches le 26 mai 2014 et le 11 mars 2015 et porte intérêt au taux de 2,375 % (code ISIN : FR0011921881) (les "**Obligations 2021**").

Au 15 mars 2021, le montant nominal total des Obligations 2021 encore en circulation s'élève à 346,2 millions d'euros et peut être remboursé (en totalité) à sa valeur nominale majorée des intérêts courus jusqu'à la date fixée pour le remboursement (exclue), conformément aux modalités des Obligations 2021.

Les opérations envisagées permettraient à Vilmorin & Cie de prolonger la maturité de sa dette et de poursuivre l'optimisation de ses ressources financières.

+ Le communiqué de presse est consultable sur le site Internet de Vilmorin & Cie www.vilmorincie.com.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Jeudi 6 mai 2021⁽¹⁾** :
Chiffre d'affaires
à la fin du 3^e trimestre 2020-2021
- **Lundi 2 août 2021⁽¹⁾** :
Chiffre d'affaires annuel 2020-2021
- **Mercredi 13 octobre 2021⁽¹⁾** :
Résultats annuels 2020-2021
- **Vendredi 10 décembre 2021** :
Assemblée Générale des Actionnaires

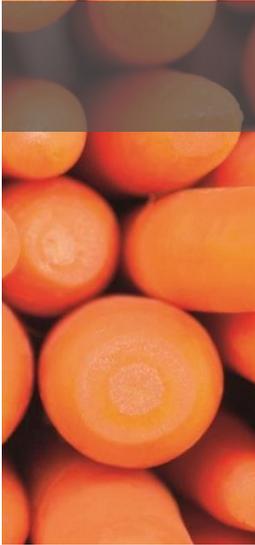
*Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications.
(1) Publication post-clôture de Bourse.*

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Olivier FALUT
Directeur Financier
olivier.falut@vilmorincie.com

Valérie MONSÉRAT
Directrice Communication Financière
et Relations Investisseurs
valerie.monserat@vilmorincie.com

Tél. + 33 (0)4 73 63 44 85
www.vilmorincie.com



4^e semencier mondial,
Vilmorin & Cie crée des semences potagères et de grandes cultures
à haute valeur ajoutée, contribuant à répondre aux enjeux alimentaires.

Semencier multi-espèces, Vilmorin & Cie met en marché, chaque année, environ 300 nouvelles variétés, pour répondre aux besoins de toutes les formes d'agriculture dans leur diversité et permettre aux agriculteurs de produire mieux et de produire plus.

Soutenue par son Actionnaire de référence Limagrain, coopérative agricole détenue par des agriculteurs français et groupe semencier international, la croissance de Vilmorin & Cie s'appuie sur la recherche et l'internationalisation, pour renforcer durablement ses positions concurrentielles, sur des marchés mondiaux résilients.

Guidée, depuis ses origines en 1743, par une vision long terme de son développement, Vilmorin & Cie inscrit sa performance dans le respect de trois valeurs fondatrices : le progrès, la persévérance et la coopération.

Avertissement

Ce communiqué de presse a été préparé pour information uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres dans une quelconque juridiction.

La diffusion de ce communiqué de presse dans certaines juridictions peut faire l'objet de restrictions légales. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans toute juridiction où une telle diffusion, publication ou distribution violerait les lois ou règlements applicables. Les personnes qui viendraient en possession de ce communiqué de presse doivent s'informer des restrictions légales et réglementaires applicables et les respecter.

Aucune action n'a été ou ne sera entreprise pour vendre les obligations à un quelconque investisseur de détail dans l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni.

En France, un prospectus sera soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers, en sa capacité d'autorité compétente conformément au Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le "**Règlement Prospectus**") en vue de l'admission des obligations aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Le prospectus sera communiqué à des investisseurs qualifiés tels que définis et conformément au Règlement Prospectus et à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. Le règlement-livraison reste soumis à cette approbation.

Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente aux Etats-Unis d'un quelconque titre de Vilmorin & Cie ou de l'une de ses sociétés liées. Les titres de Vilmorin & Cie ou de l'une de ses sociétés liées ne peuvent être offerts ni vendus aux Etats-Unis sauf à faire l'objet d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou au titre d'une exemption d'un tel enregistrement.